

Le 1^{er} février 2012

NOTATION 2012 : Faire sauter le carcan des quotas !

Le 30 janvier, un groupe de travail s'est réuni à la DGFIP pour débattre des conditions de mise en œuvre des dispositions du décret n° 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat.

Après avoir une nouvelle fois dénoncé toute la perversité de la réforme intervenue en 2004 (décret 2002) avec notamment la mise en place d'un entretien d'évaluation (fixation des objectifs) et la fixation de quotas impératifs en matière de réduction d'ancienneté (lien direct entre notation et avancement de carrière), l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a réaffirmé son opposition à la mise en place de l'entretien professionnel.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a rappelé ses exigences :

- Lisibilité et visibilité pour les agents en matière de notation ;
- Mise en place d'un élément de référence permettant aux « notateurs » de clarifier leurs appréciations sur le niveau de collaboration des agents (note chiffrée ou échelle lettre) ;
- Etablissement d'un tableau synoptique permettant de « lire » les évolutions tout au long de la carrière ;
- Mise en place d'un entretien de service en lieu et place de l'entretien individuel ;
- Possibilités d'attribution plus souples des réductions alors que le Ministère s'entête à maintenir des quotas ;
- Réelles possibilités de contester tous les éléments de la notation ;
- Durée d'activité au moins égale à 180 jours pour être noté.

Lors de ce groupe de travail, l'administration n'a pas pu affirmer qu'elle n'était pas liée par les contraintes dictées par le secrétariat général du Ministère, notamment en ce qui concerne les quotas d'attribution des réductions.

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires ont donc demandé aux responsables de la DGFIP d'intervenir auprès du Secrétaire général du Ministère pour pouvoir se délier de ce carcan.

Dans l'attente d'une réponse positive, notre délégation a refusé de poursuivre les débats, les autres organisations syndicales également.

Affaire à suivre...